

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00135 Numéro SIREN : 502 524 069 Nom ou dénomination : A3B

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2021 sous le numéro de dépôt 3158

Certifié Conformément à la norme NF 54100

SAS A3B

18 rue Claude Bloch

14000 CAEN

Siret : 50252406900049

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019



TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Fiers :	15, rue du Théâtre - 61100 Fiers	Tél : 02 33 62 82 00	email : fiers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 Euros Inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° Intracommunautaire FR 23 492308804

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	364 318	40 827	323 491	343 917
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 057 315		8 057 315	8 057 315
Créances rattachées aux participations	300 000		300 000	160 000
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 776 648	40 827	8 735 821	8 616 248
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				7 200
Autres créances	807 011		807 011	661 938
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 789		45 789	208 613
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	852 800		852 800	877 751
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 629 448	40 827	9 588 621	9 493 998
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	707 688	707 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	343 646	343 646
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	98 912	52 260
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 643 619	757 237
Report à nouveau	2 983 598	2 983 598
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	391 476	933 034
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 168 939	5 777 463
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	134 166	114 754
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	134 166	114 754
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 400 000	1 400 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	889 361	1 580 400
Emprunts et dettes financières diverses (3)	943 448	512 094
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 113	3 290
Dettes fiscales et sociales	6 137	23 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 458	79 809
Autres dettes		2 275
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 285 516	3 601 781
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 588 621	9 493 998
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 550 486	2 289 361
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 735 030	1 312 420
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				26 060
Autres produits			2 275	
Total produits d'exploitation (I)			14 275	38 060
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			7 168	13 597
Impôts, taxes et versements assimilés			343	381
Salaires et traitements			6 000	6 000
Charges sociales			2 163	2 714
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 426	20 401
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			19 412	38 606
Autres charges			12	1 046
Total charges d'exploitation (II)			55 523	82 744
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-41 248	-44 684
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			503 746	974 691
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			503 746	974 691
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			58 651	68 106
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			58 651	68 106
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			445 095	906 585
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			403 846	861 901

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 760	
Sur opérations en capital		181 020
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	6 760	181 020
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		82 701
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		82 701
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 760	98 319
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	19 130	27 186
Total des produits (I+III+V+VII)	524 781	1 193 771
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	133 305	260 737
BENEFICE OU PERTE	391 476	933 034
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A3B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 9 588 621 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 391 476 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	364 318			364 318
Immobilisations incorporelles	364 318			364 318
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 217 315	140 000		8 357 315
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	55 000			55 000
Immobilisations financières	8 272 330	140 000		8 412 330
ACTIF IMMOBILISE	8 636 648	140 000		8 776 648

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Le coût d'acquisition des titres en Usufruit a été déterminé par rapport au barème en vigueur et la durée d'amortissement a été calculée par rapport à la durée de l'Usufruit temporaire.

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI M.M.R. 14000 CAEN	10 000	-56 869	100,00	-16 516
SCI IC1 14000 CAEN	10 000	65 061	100,00	65 061
SCI LAURIC II 14000 CAEN	10 000	-57 885	100,00	-2 896
SCI LAURIC III 14000 CAEN	30 000	20 959	100,00	11 950
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CADRES BLANCS G&B 61000 ALENÇON	149 000	2 646 129	50,00	589 595
SCI IC PLUS 76640 ROCQUEFORT	300 000	80 989	50,00	80 989
SAS CADRES BLANCS AFFICHEURS 61000 ALENCON	1 084 900	6 303 905	50,00	547 145

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 401	20 426		40 827
Immobilisations incorporelles	20 401	20 426		40 827
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	20 401	20 426		40 827

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	300 000		300 000
Prêts			
Autres	55 000		55 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	807 011	807 011	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 162 011	807 011	355 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 983
Disponibilités	
Total	1 983

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 125	33,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 125	33,50

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	1 400 000	350 000	1 050 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	889 361	388 875	500 486	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	56 671	56 671		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 113	3 113		
Dettes fiscales et sociales	6 137	6 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 458	43 458		
Autres dettes (**)	886 776	886 776		
Produits constatés d'avance				
Total	3 285 516	1 735 030	1 550 486	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	691 039			
(**) Dont envers les associés	886 776			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 606 252 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	56 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 236
Dettes fiscales et sociales	148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	58 055

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	503 746	974 691
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	503 746	974 691
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	58 651	68 106
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	58 651	68 106
Résultat financier	445 095	906 585

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 760	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		181 020
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	6 760	181 020
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		82 701
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		82 701
Résultat exceptionnel	6 760	98 319

Le produit exceptionnel est lié au solde du compte courant de la SCI MARNAPAS pour 6 760 €.

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>caution solidaire sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs (Apic)</i>	552 070
<i>caution solidaire de 250 000 € augmenté des intérêts sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	265 170
<i>caution solidaire de 300 000 € sur prêt BPO souscrit par Cadres Bblancs Afficheurs</i>	300 000
<i>caution solidaire de 400 000 € sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	400 000
<i>caution solidaire pour Panel Street souscrit chez Cadres Blancs Afficheurs</i>	210 000
Avals et cautions	1 727 240
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 727 240
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A3B

Société par Actions Simplifiée au capital de 707 688 €
Siège social : 18 rue Claude Bloch – Le Trifide – 14000 CAEN
RCS CAEN B 502 524 069

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

*L'an deux mil vingt
Le trente septembre
A onze heures quarante cinq*

Les associés d'**A3B**, société par actions simplifiée au capital de 707 688 € divisé en 21 125 actions, se sont réunis en Assemblée Générale au 2 Rue Edouard Belin à Alençon, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 21 125 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Laurent BATTEUR préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Société.

La société «IN EXTENSO SECAG», Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée est excusée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées et approbation des conventions règlementées
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2019 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2019**,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 décembre 2019**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice s'élève à **391 476 €**, décide de l'affecter comme suit :

■ au compte « **Autres Réserves** » 391 476 €

Conformément à la loi, nous vous précisons qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'est pas intervenu de nouvelle convention au cours de l'exercice et approuve la poursuite des conventions antérieurement autorisées et approuve la convention conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Laurent BATTEUR



SAS A3B
Société par actions simplifiée
10 rue Alexander Fleming
14 200 – HEROUVILLE SAINT CLAIR

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2018

In Extenso
Orne

30 Rue d'Alençon
CONDE SUR SARTHE
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

SAS A3B

Société par actions simplifiée

10 rue Alexander Fleming

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A3B relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, dans son paragraphe « Titres de participation » expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition et la comptabilisation de ces actifs.
- Les principales incidences de la fusion par voie d'absorption de la société BRC dans les comptes de votre société sont présentés dans la note « Evénements principaux de l'exercice » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier la correcte intégration des actifs et des passifs de la société BRC conformément au traité de fusion.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que la note « Détail des filiales et participations » de l'annexe fournit une information appropriée sur les titres de participation. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et données retenues par votre société pour l'évaluation de ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

DONVILLE LES BAINS, le 23 mai 2019

Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO SECAG

Frank LAMOTTE



ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	364 318	20 401	343 917	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 057 315		8 057 315	7 877 225
Créances rattachées aux participations	160 000		160 000	320 000
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 636 648	20 401	8 616 248	8 252 240
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 200		7 200	7 200
Autres créances	661 938		661 938	13 350
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	208 613		208 613	277 375
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	877 751		877 751	297 925
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 514 399	20 401	9 493 998	8 550 165
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	707 688	522 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	343 646	19 899
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	52 260	52 260
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	757 237	440 356
Report à nouveau	2 983 598	2 983 598
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	933 034	316 881
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 777 463	4 335 594
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	114 754	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	114 754	
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 400 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 580 400	3 265 841
Emprunts et dettes financières diverses (3)	512 094	944 121
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	1 210
Dettes fiscales et sociales	23 914	3 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 809	
Autres dettes	2 275	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 601 781	4 214 570
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 493 998	8 550 165
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 289 361	2 080 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 312 420	2 134 170
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			26 060	
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			38 060	12 001
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			13 597	6 282
Impôts, taxes et versements assimilés			381	545
Salaires et traitements			6 000	6 000
Charges sociales			2 714	2 695
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 401	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			38 606	
Autres charges			1 046	8
Total charges d'exploitation (II)			82 744	15 531
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)			-44 684	-3 530
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Participations, intérêts, ou bénéfices transférés (III)				
Parts supportées ou bénéfices transférés (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			974 691	414 481
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			974 691	414 481
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			68 106	94 069
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			68 106	94 069
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			906 585	320 411
RESULTAT COURANT avant impôts (VII=III+V-VI)			861 901	316 881

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Compte de résultat(suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	181 020	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	181 020	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	82 701	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	82 701	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII)-(VIII)	98 319	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 186	
Total des produits ((I+II)+(V+VII))	1 193 771	426 481
Total des charges ((I+IV)+(VI)+(VIII)+(X)+(XI))	260 737	109 600
RÉSULTAT COURANT	933 034	316 881
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A3B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 493 998 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 933 034 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

Par traité de fusion en date du 25/05/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018, la société BRC (absorbée) a fusionné avec la société A3B (absorbante).

L'apport des 75 000 parts de BRC s'est traduit par la création de 5525 actions de A3B soit :

- une augmentation de capital de 185 088 € et un apport de prime de fusion de 323 746 € dans la société A3B,

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		364 318		364 318
Immobilisations incorporelles		364 318		364 318
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 197 225	102 790	82 701	8 217 315
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	55 000			55 000
Immobilisations financières	8 252 240	102 790	82 701	8 272 330
ACTIF IMMOBILISÉ	8 252 240	102 790	82 701	8 272 330

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Le coût d'acquisition des titres en Usufruit a été déterminé par rapport au barème en vigueur et la durée d'amortissement a été calculée par rapport à la durée de l'Usufruit temporaire.

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI M.M.R. 14000 CAEN	10 000	-56 869	100,00	33 465
SCI IC1 14000 CAEN	10 000	36 481	100,00	62 541
SCI LAURIC II 14000 CAEN	10 000	-57 885	100,00	-5 140
SCI LAURIC III 14000 CAEN	30 000	9 679	100,00	9 679
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CADRES BLANCS G&B 61000 ALENÇON	149 000	3 328 001	50,00	524 379
SCI IC PLUS 76640 ROCQUEFORT	300 000	72 702	50,00	72 702
SAS CADRES BLANCS AFFICHEURS 61000 ALENCON	1 084 900	6 256 760	50,00	633 715

Par traité de fusion en date du 25/05/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018, la société BRC (absorbée) a fusionné avec la société A3B (absorbante).

L'apport des 75 000 parts de BRC s'est traduit par la création de 5525 actions de A3B soit :

- une augmentation de capital de 185 088 € et un apport de prime de fusion de 323 746 € dans la société A3B,

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		20 401		20 401
Immobilisations incorporelles		20 401		20 401
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
Total immobilisations				

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	160 000		160 000
Prêts			
Autres	55 000		55 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 200	7 200	
Autres	661 938	661 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	884 138	669 138	215 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 600	33,50
Titres émis pendant l'exercice	5 525	33,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 125	33,50

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
	102 208	38 606	26 060		114 754
	102 208	38 606	26 060		114 754
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		38 606	26 060		
Financières					
Exceptionnelles					

Les 102 208 € présent à l'origine ont été récupérés suite à l'opération de Fusion avec BRC.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	1 400 000		1 400 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 580 400	691 039	889 361	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 837	21 837		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	3 290		
Dettes fiscales et sociales	23 914	23 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 809	79 809		
Autres dettes (**)	492 532	492 532		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 685 441			
(**) Dont envers les associés	490 257			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 446 252 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	21 837
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260
Dettes fiscales et sociales	422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	974 691	414 481
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	974 691	414 481
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	68 106	94 069
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	68 106	94 069
Résultat financier	906 585	320 412

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	181 020	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	181 020	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82 701	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	82 701	
Résultat exceptionnel	98 319	

Les charges et les produits exceptionnels sont liés :
 - à la cession des titres pour 82 700 € de charges et 120 000 € de produits

Notes sur le compte de résultat

- au solde du compte-courant MARNAPAS pour 61 020 € de produits.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>caution solidaire sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs (Apic)</i>	552 070
<i>caution solidaire de 250 000 € augmenté des intérêts sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	265 170
<i>caution solidaire de 300 000 € sur prêt BPO souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	300 000
<i>caution solidaire de 400 000 € sur prêt CM souscrit par Cadres Blancs Afficheurs</i>	400 000
<i>caution solidaire pour Panel Street souscrit chez Cadres Blancs Afficheurs</i>	210 000
Avals et cautions	1 727 240
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes